

BULLETIN MUNICIPAL



Ces dernières semaines à Gausson...

L'association des anciens combattants de Gausson (UNC) remercie tous les participants à la cérémonie du 11 novembre (les associations, les musiciens et chanteurs, les enfants de l'école et la directrice, les parents, les élus, les pompiers ainsi que la gendarmerie...). Nous remercions également la mairie pour l'organisation de la cérémonie et notre commerce "Chez l'Ami" pour l'accueil du chaleureux café/chocolat qui suivait cette cérémonie.



Le repas de l'école "bœuf bourguignon" s'est déroulé le 15 novembre dernier. Plus de 300 repas ont été vendus, une réussite pour les parents d'élèves ! Grâce aux bénéfices, des actions pourront être financées pour les enfants de l'école. Un grand merci à toutes les personnes qui ont soutenu cette action.

Du jeudi 20 au dimanche 23 novembre, la salle des fêtes a accueilli l'exposition "Les enfants réfugiés de l'île de Groix", racontant l'histoire de ces familles Groisillonnaises ayant trouvé refuge en Centre-Bretagne pendant les derniers mois de la Seconde Guerre mondiale. L'exposition découle d'un travail important du Cac Sud 22 depuis près de 3 ans.

L'association "Au fil du temps", qui a permis l'organisation de cette exposition à Gausson, avait également invité l'artiste-peintre Fabienne Morini et le photographe Michel Staïner, qui ont tous les deux exposé leurs œuvres au cours de ce week-end.



Les visiteurs ont été nombreux pendant les 4 jours de l'exposition. Photos Le Télégramme



La grille de la grotte a été mise en place le 31 octobre par l'entreprise "Manufacture des Forges" de Plaine Haute.



MAIRIE DE GAUSSON
2 rue de la Fraternité-Gausson
02 96 28 72 13
mairie.gausson@orange.fr
www.mairie-gausson.bzh

Horaires d'ouverture au public :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi :
9h-12h30 - Samedi : 9h-12h

Infos pratiques

Inscriptions sur la liste électorale : attention aux modifications d'adresse
Vous êtes inscrit sur la liste électorale de Gausson, mais au cours de l'année 2025, vous avez déménagé et changé d'adresse au sein même de notre commune ? N'oubliez pas d'avertir la mairie.

ÉLAGAGE

À vos tronçonneuses ! Pour des raisons de sécurité, pensez à élaguer vos talus.

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque municipale est ouverte tous les samedis matins de 10h à 12h. N'hésitez pas à venir découvrir romans, bandes dessinées, documentaires... !

Vous souhaitez faire paraître un article dans le bulletin ? Merci de déposer vos annonces, en mairie ou à l'adresse mail suivante : communication.gausson@gmail.com



Vœux du Maire 2026

Arlette MICHEL, Maire, et l'équipe municipale vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année et vous convient à la cérémonie des vœux qui se déroulera :

le SAMEDI 10 JANVIER 2026 à 19H à la Salle des Fêtes.

Association des Parents d'Élèves

L'Amicale des Parents d'Élèves s'est réunie le 7 novembre pour son Assemblée Générale annuelle. Cette réunion a permis de dresser un bilan moral et financier de l'année scolaire précédente.

Les différentes actions menées ont permis de soutenir les projets pédagogiques de l'école, notamment :

- l'aide au financement des sorties scolaires (dont le voyage scolaire de septembre)
- l'achat de matériel éducatif, et aménagement de la cour de récréation
- la participation aux activités culturelles et sportives.

L'APE a détaillé les actions prévues pour cette nouvelle année scolaire :

- événements festifs (kermesse, boum pour le carnaval, vide-grenier)
- mise en place de ventes destinées à financer les projets de classe.

À l'issue de cette AG, le bureau de l'Amicale a été renouvelé :

- co-présidents : Yann LE MAGUET et Nolwenn RAULT
- co-secrétaires : Clémence BANNIER et Morgane LE MEUR
- co-trésorières : Ludivine GUINAudeau et Nadège REBILLART

La réunion s'est clôturée par un moment d'échange et de convivialité avec les associations partenaires, soulignant une fois de plus l'importance des liens entre l'école et la vie communale. Nous en profitons pour remercier l'ensemble des parents investis, les habitants de Gausson, les associations locales et la mairie pour leur implication et le soutien dans nos projets.

Le bureau de l'APE



De gauche à droite : Morgane Le Meur, Ludivine Guinaudeau, Nadège Rebillart, Yann Le Maguet, Nolwenn Rault, Clément Eloy -
Photo Le Télégramme

Evènements à venir

SPECTACLE DE NOËL DE L'ÉCOLE

Le spectacle de Noël des enfants de l'école aura lieu le VENDREDI 12 DÉCEMBRE, à partir de 19h à la salle des fêtes. Nous vous attendons nombreux pour applaudir nos enfants !

Petite restauration sur place (vente de galettes saucisses et gâteaux, n'hésitez pas à vous renseigner auprès des parents d'élèves).



CLUB AU FIL DU TEMPS ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale du club "Au fil du temps" aura lieu le JEUDI 22 JANVIER 2026. L'occasion de déguster une galette des rois pour les personnes qui seront présentes.

COLLECTE DE JOURNAUX ET CARTOUCHES D'ENCRE APE DE L'ECOLE

La prochaine collecte de journaux aura lieu le SAMEDI 3 JANVIER de 10h à 12h, au garage de l'école.



CLUB "AU FIL DU TEMPS" SORTIE À PLÉNÉE-JUGON

Rappel : un repas spectacle à Plénée-Jugon aura lieu le 24 ou 25 FÉVRIER 2026 à 12h. Les adhérents peuvent s'informer et s'inscrire auprès des membres du bureau.

Fibre optique

Le déploiement de la fibre optique en Bretagne se réalise en 3 temps :

- 1) En souterrain : réalisation d'un premier réseau de transport reliant des centraux optiques aux armoires de rues.
- 2) Réalisation d'un deuxième réseau de distribution, qui relie ces armoires à des points de branchements optiques, situés sur le domaine public.
- 3) Raccordement final des abonnés, reliant les points de branchements optiques à l'habitation.

Pour la commune de Gausson : les travaux d'installation de la fibre sur notre commune ont débuté depuis quelques semaines. Vous êtes amenés à voir régulièrement, le long des routes et des chemins, des équipes des entreprises en train de passer des câbles, d'en installer sur les poteaux des réseaux téléphone.

Au cours de l'année 2026, vous serez directement contactés par votre propre fournisseur d'accès Internet pour la dernière phase : on vous proposera alors la connexion à très haut débit, après des travaux de raccordement.

La mairie ne peut pas intervenir auprès des particuliers pour cette étape du raccordement : c'est l'entreprise qui vous fournit Internet qui s'en occupera.

Extrait Conseil Municipal

SÉANCE DU 3 NOVEMBRE 2025

DÉLIBÉRATIONS

- Effacement de dettes

Suite à la commission de surendettement des Côtes d'Armor du 02/10/2025, Mme le Maire demande d'effacer la dette de 338,68 €, au titre du budget eau.

Le Conseil délibère à l'unanimité pour l'effacement de la dette, soit 338,68 €.

- Tarifs de l'eau 2026

Mme le Maire expose que, suite à la réforme des redevances de l'agence de l'eau, la collectivité doit également délibérer sur une contre valeur de redevance de performance des réseaux d'eau potable.

Mme le Maire propose de fixer :

→ la contre-valeur à $0,10 \text{ € } \text{m}^3 \text{ HT} \times 0,40 \text{ €}$ soit $0,040 \text{ € HT / } \text{m}^3$ en 2026

→ la redevance "consommation d'eau potable" au taux fixé par l'agence de l'eau Loire Bretagne, soit $0,320 \text{ € HT / } \text{m}^3$ en 2026

Après avoir délibéré, la collectivité décide de :

- Tarif eau: abonnement 80 €
- Consommation : augmentation de 3% au 01/01/2026

Et d'appliquer sur la facture des abonnés :

- La redevance consommation d'eau potable au taux figé par l'agence de l'eau, soit $0,320 \text{ € / } \text{m}^3$ en 2026.
- Une contre valeur de redevance de performance des réseaux d'eau potable à $0,040 \text{ € HT / } \text{m}^3$ en 2026.

TRAVAUX

- École

Mme le Maire informe le Conseil de l'avancée du dossier de reclassement et travaux d'amélioration des conditions de sécurité suite aux diagnostics effectués par l'APAVE (société de contrôle).

Le dossier a été déposé par la Mairie au service urbanisme de Loudéac communauté le 23/10/2025.

- Programme voirie

La commission voirie a fait le tour de la commune le samedi 25/10/2025 et présente la liste des routes qui nécessitent des travaux :

- La Route des Quatre Vaux
- La Ville Houée
- La Touche
- La Ville Es Rio

Après exposé, le conseil municipal décide de retenir :

- La Ville Houée
- La Touche
- La Ville Es Rio

Le métré va être fait avec Mr Pascal GUILLAUME de LCBC.

- Grille de la grotte

L'entreprise Manufacture des Forges a posé le vendredi 31 octobre la grille. Mme le Maire rappelle le montant de la prestation (7740 € HT, soit 9288 € TTC) et fera la demande de participation financière à la paroisse (1000 €).

POINT RESSOURCES HUMAINES

- Délibération complémentaire santé

Risque santé : les employeurs publics territoriaux auront l'obligation de participer à la cotisation "risque santé" à compter du 01/01/2026, avec un minimum de 15 € bruts mensuels par agent. Le CDG 22 (Centre de Gestion) a retenu, après avis favorable du CST départemental (Comité Social Territorial), l'offre de la MNT (Mutuelle Nationale Territoriale) pour la période du 01/01/2026 au 31/12/2032.

Il convient pour la collectivité d'adhérer au dispositif proposé par le CDG.

Le conseil décide de :

retenir la procédure de la convention de participation (effet au 01/01/2026)
verser une participation mensuelle brute par agent de 15 € (5 € pour conjoint et par enfant).

INFORMATIONS

- Date des vœux du Maire

Le Conseil Municipal retient la date du 10/01/2026 à 19h.

- Vœux LCBC

Les vœux auront lieu le 22/01/2026.